



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage



Erasmus+

WELCOME ON BOARD !

Projet Erasmus+

Mobilité des apprenants - CAPA, BAC Pro, BP, BPA, CS, BPREA

Depuis mars 2022, l'Ecole Du Breuil a intégré le consortium Ile de France *ELISEA* accrédité Erasmus+ pour l'enseignement et la formation professionnels. Ce projet financé par l'agence Erasmus+ permet aux apprenants de l'Ecole Du Breuil qui sont en formation professionnelle scolaire et par apprentissage de niveau 3 et 4 de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation d'un stage en entreprise en autonomie en Europe. Le montant de la bourse Erasmus+ est variable selon le pays de destination. **Cette aide participe au frais de transport et au frais de séjour sur place et peut toutefois ne pas couvrir toutes les dépenses pendant la mobilité.** Une avance de 80% du montant sera versée avant le départ en stage. Les 20 % restant seront versés au retour, après remise des justificatifs de la mobilité (hors collaboration(s) facturée(s) par une agence de placement, une entreprise, un organisme d'accueil...).

- **La Bourse Erasmus + est définie de la manière suivante:**

1/ un forfait voyage selon la distance entre ville de départ et ville d'arrivée

2/ un forfait journalier pour les frais liés à la durée de l'activité dans le pays de destination

L'aide prend aussi la forme d'un accompagnement spécifique par l'établissement des apprenants pour les préparer et valoriser ce séjour.

Les apprenants peuvent partir en stage pour une durée de **deux semaines minimum incluant 10 jours complets obligatoires en entreprise** (durée hors voyage), et pouvant aller jusqu'à 4 semaines.

- **Les destinations** : 33 pays (les 27 pays membres de l'Union Européenne complétés de l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie).
- **Effectuer un stage à l'étranger permet en particulier de :**
 - Acquérir ou renforcer la familiarité avec d'autres cultures à l'étranger
 - Découvrir d'autres techniques et pratiques professionnelles
 - Développer des compétences linguistiques
 - Prendre confiance en soi et gagner en autonomie
 - Prendre l'initiative !



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage



Les engagements de l'apprenant, de ses parents/responsable légal et de son maître d'apprentissage pour les apprentis :

- Déclarer son intention,
- Préciser les attentes et définir les objectifs du stage,
- Faire des recherches personnelles pour identifier des structures de stage potentielles,
- Organiser le transport (identification du mode de transport sans oublier les possibilités de départ à plusieurs, réservation le moment venu, paiement ...) jusqu'à la structure de stage et pour l'aller et retour,
- Organiser, avec la référente mobilité internationale, le séjour (découverte du pays, des conditions de vie au quotidien : argent, communication ...),
- Élaborer un budget approximatif (dépenses) pour le séjour,
- Se préparer au séjour à l'étranger en suivant les temps organisés par l'établissement et le consortium
- Être attentif aux informations qui seront données par l'établissement sur la sécurité, les usages et coutumes, les points de réglementation liés au pays d'accueil (mineurs, machines ...) ainsi que le respect du règlement intérieur de l'École Du Breuil afin de se comporter de façon responsable lors du séjour,
- Prendre contact avec la compagnie d'assurance et l'organisme de sécurité sociale pour s'assurer et justifier que la couverture nécessaire sera bien mise en place,
- Engager les dépenses nécessaires pour assurer le séjour (titre de transport ...),
- Communiquer au retour du séjour les éléments justificatifs exigés dans le contrat financier Erasmus,
- Communiquer sur sa mobilité pendant et à l'issue du séjour (traces écrites, photos, films, création d'un blog si demandé, Moveagri, ...),
- Signaler à la référente mobilité internationale toutes difficultés ou problèmes.

Les engagements de l'établissement :

- Accompagner l'apprenant dans la recherche d'une structure,
- Finaliser les objectifs et le contenu du stage en lien avec la structure de stage, organiser avec l'apprenant le séjour,
- établir les documents nécessaires au séjour et pour l'obtention de la bourse : conventions de stage, contrat financier, contrat pédagogique entre l'École Du Breuil, la structure d'accueil, l'apprenant et tuteurs légaux,
- Assurer le versement de l'aide Erasmus+ à l'apprenant/aux parents de l'apprenant (hors cas de collaboration(s) facturée(s) par une agence de placement, une entreprise, un organisme d'accueil...)
- Traiter de manière confidentielle tous les renseignements personnels reçus dans le cadre de la mobilité,
- Être facilement joignable par l'apprenant et si nécessaire lui venir en aide durant son séjour.

Vous avez une idée, une envie, un début de projet ? Après en avoir parlé avec votre professeur /coordinateur de formation, prenez contact avec Sophie Lartigue, référente Erasmus + à l'École Du Breuil, dès maintenant :

sophie.lartigue@paris.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr 06 16 40 39 09

Ressource pas à pas : <https://red.educagri.fr/wp-content/uploads/2022/06/Guide-mobilite-poster-a3-2022.pdf>



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage



⇒ Se préparer au départ en quelques étapes

Étape 1 : déclarer son intention (annexe 1) et préciser son projet (annexe 2)

Étape 2 : préparer le dossier administratif

- Un CV, rédigé dans la langue appropriée en fonction de la destination
- Une lettre de motivation rédigée dans la langue appropriée en fonction de la destination
- Un justificatif de souscription à une assurance complémentaire au nom de la personne en mobilité (couvrant les frais de rapatriement et de responsabilité civile y compris les dégâts pouvant être aux biens du maître de stage) précisant le nom et l'adresse de la compagnie d'assurance ainsi que le numéro du contrat
- Une attestation d'affiliation de l'apprenant à la sécurité sociale et non pas copie de la carte vitale
- La carte européenne de sécurité sociale et son attestation à demander à la sécurité sociale ou à l'assurance Mutuelle
- Une autorisation parentale de sortie de territoire pour les mineurs
- Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport
- copie de la carte d'identité de la personne tuteur qui aura signé l'autorisation
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'apprenant ou de son/sa responsable légal(e)
- Le document récapitulatif d'inscription sur la plateforme du ministère des affaires étrangères « Ariane »

Ces éléments pour le dossier de candidature du candidat(e) sont à transmettre référente mobilité internationale.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité, merci de votre compréhension.

Étape 3 : décrire son projet de stage en autonomie (annexe 2)

Étape 4 : établir son budget prévisionnel - dépenses (annexe 3)

Étape 5 : participer à un entretien (sur convocation du candidat par la référente mobilité) permettant d'évaluer la motivation. Un compte-rendu de cet entretien sera transmis à la commission pédagogique Erasmus+ de l'École Du Breuil qui fera part, après complétude du dossier mobilité et éventuelle faisabilité du projet de mobilité, de sa décision quant à son accord pour la mobilité du candidat concerné.

Si votre projet de mobilité européenne est retenu, l'accompagnement et la préparation au séjour peut débuter en fonction des périodes souhaitées.

Étape 6 : participer à une réunion d'information permettant à l'apprenant et à son responsable légal de signer les documents conventionnels : contrat financier, contrat pédagogique, contrat de stage.

AU RETOUR :

- Le/la candidat(e) fournira **les justificatifs administratifs** demandés à la référente mobilité internationale.
- Le/la candidat(e) participera à son retour de mobilité à l'inscription sur la plateforme européenne EUROPASS afin d'obtenir la délivrance de la certification européenne EUROPASS. Le/la candidat(e) répondra aux questionnaires OLS en ligne, participera au compte-rendu de sa mobilité (interview, photos professionnelles en mobilité, etc...) afin d'alimenter et dynamiser le projet d'internationalisation de l'École Du Breuil.



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage



ANNEXE 1 : DECLARATION D'INTENTION - PARTICIPATION Erasmus+

A LIRE ATTENTIVEMENT, A COMPLETER, A SIGNER ET A RETOURNER A LA REFERENTE COOPERATION INTERNATIONALE EDB ET CONSERVER UNE COPIE

APPRENANT DE LA CLASSE :

NOM : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. Portable de l'apprenant : Courriel de l'apprenant

Signature :

RESPONSABLE LEGAL 1(Parents/ tuteurs)

RESPONSABLE LEGAL 2(Parents/ tuteurs)

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Tel. Portable:

Tel. Portable:

Courriel:

Courriel.....

Signature :

Signature :

SI APPRENTI/ MAITRE D'APPRENTISSAGE

NOM :

Prénom :

ENTREPRISE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. Portable: Courriel:

Signature :



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage



ANNEXE 2 : DESCRIPTION DU PROJET DE STAGE EN ENTREPRISE

DATES DE STAGE (2 semaines minimum) ou semaines souhaitées (attention aux périodes d'alternance pour les apprentis):

.....

TYPE DE STRUCTURE (Exemple : entreprise de travaux paysagers, jardin thérapeutique, collectivités locales...) et description (taille de l'organisation, activités, matériels...)

1/.....

2/.....

3/.....

PAYS SOUHAITES :

1/.....

2/.....

3/.....

NIVEAU EN ANGLAIS (auto évaluation) :

Basique moyen bon très bon (entourer une réponse)

AUTRE LANGUE (préciser) :

Basique moyen bon très bon (entourer une réponse)

Votre motivation sera précisée dans une lettre de motivation et un CV en anglais et/ ou dans la langue du pays de destination, à joindre à cette déclaration d'intention. Vous y développerez vos objectifs professionnels, culturels et de développement personnel.

Signature des parents ou tuteurs légaux

précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'apprenant,

précédée de la mention « lu et approuvé »

Si apprenti, Signature du maître d'apprentissage

précédée de la mention « lu et approuvé »



ANNEXE 3 : BUDGET PREVISIONNEL DU SEJOUR - DEPENSES

Dépenses	Montant en €
Frais acheminement gare ou aéroport en France (transport en commun, voiture, taxi ...)	
Transports vers lieu de séjour du pays d'accueil *	
Billets de Train, bus, avion (principal) vers le lieu de séjour à l'étranger	
Billets Train, bus, avion (secondaire)	
Frais acheminement gare ou aéroport dans le pays d'accueil (voiture, taxi ...)	
TOTAL TRANSPORT	
Séjour au quotidien *	
Logement	
Nourriture	
Transport quotidien	
TOTAL SEJOUR	
Autres frais	
Passeport	
Assurances spécifiques	
Divers : préciser	
TOTAL DEPENSES	

* les postes de dépenses sont indicatifs.